

Après lecture dans notre numéro six de l'article « LE POITOU AU TEMPS DES CHASSES DU DUC de BEAUFORT » de G. Laroque, le comte F. B. de VAUXMORET compara cette légende avec celle qui figure dans sa bibliothèque, dans une revue du 5 décembre 1905 s'intitulant « FERMES et CHÂTEAUX ».

Le comte F.B. de Vauxmoret nous a aimablement communiqué sa découverte sous le titre de :

COMMENT LE DUC DE BEAUFORT VINT CHASSER LE LOUP EN POITOU

EN 1863, au mois d'avril, le Duc de Beaufort vint en Poitou pour y chasser le loup avec l'une des plus belles meutes d'Angleterre et essayer de forcer un de ces animaux réputés imprenables. Cet événement intéressa vivement le monde des chasseurs qui, de tous les points de la France, se rendirent à l'envi en Poitou pour assister à la tentative du célèbre veneur anglais. Mais, dans le département de la Vienne, ce fut un véritable enthousiasme qui s'étendit non seulement aux adeptes de grande vénerie, mais à tous les disciples petits et grands de saint Hubert, si nombreux en cette terre classique de la chasse.

Or, quarante-deux ans seulement se sont écoulés depuis cet événement sensationnel qui passionna si vivement tous les chasseurs poitevins. Eh bien, consultez aujourd'hui les chasseurs de ce pays, questionnez les plus ardents, les plus en vue, les plus autorisés, sans en excepter les veneurs ayant depuis longtemps dépassé la première jeunesse qui eux-mêmes ont assisté à ces chasses mémorables, et demandez-leur en quelle circonstance et sur quelle initiative le voyage du Duc de Beaufort en Poitou fut décidé, je gage que pas un ne pourra vous répondre.

A moins toutefois que quelqu'un ne réédite la

légende que je lisais, l'autre jour, dans un article nécrologique sur le regretté vicomte Emile de la Besge, et d'après laquelle le Duc de Beaufort serait venu en Poitou sur l'initiative personnelle du célèbre châtelain de Persac !

M. Emile de la Besge, décédé il y a quelques mois seulement, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, était le doyen vénéré et le chef incontesté des veneurs du Poitou, je pourrais dire de la France entière, sans craindre d'être démenti par personne. Mais, sans que sa gloire et son autorité en puissent être diminués, il me sera également permis de dire, pour rendre hommage à la vérité, qu'il ne fut absolument pour rien dans le déplacement de chasse du Duc de Beaufort en Poitou.

Je crois bien être aujourd'hui le seul survivant des chasseurs poitevins, qui assistèrent à la réunion d'amis où l'idée de ce voyage prit naissance. Aussi, avant de disparaître à mon tour, ai-je pensé, sachant avec quelle facilité les fausses légendes font leur chemin en ce monde, qu'il ne serait pas sans intérêt de fixer, une fois pour toutes, dans une grande revue spécialisée comme « Fermes et Châteaux », les causes véritables d'un événement qui eut un si grand retentissement

dans le monde cynégétique, au moment où il se produisit.

La forêt de Moulière, située à trois lieues de Poitiers, entre cette ville et la belle rivière la Vienne, est une forêt de l'Etat qui comprend environ 3 600 hectares très peuplés en cerfs et en chevreuils. Une société de chasse, composée des principaux veneurs du département afferme depuis longtemps le droit de chasse, par baux de neuf années chacun. En 1863, cette société, dont M. Alfred de Cressac était le président, se composait de vingt-sept actionnaires. On chassait le cerf le lundi et le jeudi, le chevreuil les autres jours de la semaine. La plupart des actionnaires avaient leur meute particulière dont l'effectif, selon la fortune de chacun, variait de dix à vingt et trente chiens. De sorte que, le jour fixé pour la chasse, un grand nombre de ces meutes étant réunies, on pouvait parfois compter cent cinquante et jusqu'à deux cents chiens présents à l'hallali d'un cerf.

Un certain nombre d'actionnaires avaient leur habitation aux environs de la forêt. Ceux-ci n'avaient pas à se déranger. Mais la plupart en étaient fort éloignés, quelquefois d'une dizaine de lieues, tels que MM. de Cressac, Emile et Arthur de la Besge, et moi-même qui en étais à plus de douze lieues. En ce cas-là, on faisait, entre amis, de petites associations et on louait, à trois ou quatre, aux alentours de la forêt, des rendez-vous de chasse où l'on s'installait pour la saison.

C'est ainsi que MM. Emile et Arthur de la Besge et M. de Maichin s'étaient fixés au vieux castel de Lirec, à un kilomètre de la forêt, tandis que, sur la lisière même, MM. de Cressac, Jacquault, de la Chevalerie et moi avions formé aux Martins — aujourd'hui propriété de M. Dupuytren, ancien député — un charmant phalanstère où j'ai passé les moments certainement les meilleurs de ma vie.

On était très hospitalier aux Martins, et la table était excellente. Or, un soir, huit convives s'y trouvaient réunis, soit, avec les quatre maîtres de la maison, quatre invités. Ces quatre invités étaient : MM. Charles de Maichin, lieutenant de louveterie de l'arrondissement de Poitiers, Henri Auguis, lieutenant de louveterie de l'arrondissement de Civray, et deux bons amis, les deux frères Alfred et Emile Pavie, qui depuis longtemps avaient quitté le pays pour habiter, l'un Paris et l'autre les environs de Fontainebleau, mais ne manquaient pas de revenir, tous les ans, à l'époque de la Saint-Hubert, passer un mois à la forêt de Moulière, c'est-à-dire aux Martins. Et de ces huit convives, deux seulement sont encore de ce monde : Alfred Pavie et moi... Entre ces chasseurs, il va sans dire que la conversation roulait souvent sur les chiens. A un moment, quelqu'un se plaignait de la difficulté de plus en plus grande que

nous éprouvions à nous procurer des étalons anglais d'élite pour faire des croisements avec nos lices poitevines. C'est alors que les frères Pavie, qui étaient allés quelques mois auparavant, à l'exposition de Londres, nous parlèrent avec admiration de la meute du Duc de Beaufort qui avait remporté le premier prix des meutes anglaises. Sur ce, l'un de nous, — je ne me souviens plus lequel, ce qui démontre combien on a tort de ne pas écrire chaque soir ses mémoires, — l'un de nous, dis-je, proposa de faire appel à l'esprit de confraternité en Saint-Hubert du noble Duc et de lui demander si, en nous cédant à des conditions qu'il fixerait lui-même l'un des beaux chiens de sa meute, il lui plairait de rendre un service signalé à des veneurs poitevins qui lui en garderaient la plus vive reconnaissance.

La proposition était originale et si elle ne devait pas réussir, elle ne comportait du moins aucun inconvénient. Elle fut approuvée à l'unanimité et les termes de la lettre à écrire au Duc de Beaufort ayant été arrêtés en commun, Auguis fut chargé de tenir la plume et, après avoir signé, fit suivre son nom de son titre de lieutenant de louveterie.

La réponse du Duc ne se fit pas attendre. Il annonçait à Auguis qu'il était fort heureux de lui offrir, à titre gracieux, un des bons chiens de sa meute nommé Hercule et, s'adressant ensuite au lieutenant de louveterie, il lui posait les questions suivantes :

Les loups étaient-ils nombreux dans le département de la Vienne ? Au cas où le Duc de Beaufort se déciderait à faire, au mois d'avril suivant, un déplacement en Poitou pour y chasser le loup avec sa meute, trouverait-il, non loin de Poitiers, une installation convenable pour lui et ses invités, ses chiens, ses chevaux et son nombreux personnel ?

Enfin, pouvait-il compter sur un accueil favorable des veneurs poitevins et sur leur concours bienveillant dans une tentative qui représentait tant de difficultés ?

Auguis s'empressa de fournir tous les renseignements qu'on lui demandait. Les loups étaient assez nombreux pour que le Duc n'eût point à craindre de faire buisson creux. Le pays se prêtait admirablement à la chasse à courre. Les veneurs poitevins feraient à leur grand confrère d'Angleterre un accueil enthousiaste, et chacun serait heureux de mettre à sa disposition ses meilleurs chiens de récri sur loup, afin de familiariser les chiens anglais avec la voie de cet animal, si ingrate pour les chiens qui n'en ont pas une longue habitude.

Enfin, un de nos bons amis, M. Chabot, se faisait une joie de mettre gracieusement à l'entière disposition du Duc son charmant petit château du Moulin, situé à trois lieues de Poitiers, à proximité du grand massif des bois de Verrières, quartier général des loups.

Bref, à la suite d'une longue et active correspon-

dance, toutes les difficultés étant aplanies, on vit arriver, vers le 20 mars 1863, l'intendant du Duc de Beaufort, M. Cardinal, Italien d'origine et polyglotte admirable, parlant également bien toutes les langues, qui, à la tête d'une dizaine de serviteurs, venait s'installer au château du Moulin afin qu'il ne manquât rien à l'arrivée du Duc et de ses invités.

Quelques jours après le 1^{er} avril, M. Clarke, premier piqueux, arrivait, à son tour, avec l'équipage de chasse. En Angleterre, au château de Badminton, la meute comprenait deux cents chiens ; mais le Duc n'avait amené en Poitou, pour chasser le loup, que vingt-cinq couples. Et comme, en traversant Paris, de la gare du Nord à celle d'Orléans, un chien se perdit et ne fut jamais retrouvé, l'équipage, à son arrivée en Poitou, se composait, en réalité de quarante-neuf chiens, vingt chevaux et un personnel de vingt hommes environ, piqueux, valets de chiens et palefreniers.

Le Duc avait annoncé à Auguis son arrivée en gare de Poitiers pour le 3 avril, à deux heures du soir. Les sociétaires de la forêt de Moulière au grand complet et les autres chasseurs de marque du département étaient

réunis sur le quai de la gare lorsque le Duc de Beaufort descendit du train avec son fils, le marquis de Worcester, et ses deux amis, le captain Graham et le captain Windham — ce dernier, si je ne me trompe, aujourd'hui vice-roi d'Irlande.

Cependant, Auguis, que le Duc ne connaissait en personne pas plus que celui-là ne le connaissait lui-même, s'avança vers les arrivants et, dès qu'il eut dit son nom, le Duc lui donna aussitôt l'accolade et le présenta à son fils et à ses deux amis.

Puis, Auguis présenta, à son tour, les chasseurs présents ; après quoi le Duc, qui avait prié Auguis de ne pas se séparer de lui pendant le mois qu'il comptait séjourner en Poitou, monta avec lui et son fils dans un des landaus préparés par les soins de M. Cardinal et prit aussitôt le chemin du château du Moulin.

Telle est la véridique histoire des circonstances qui amenèrent le Duc de Beaufort en France. J'aurai bientôt, je l'espère, l'occasion de raconter ici même quelques épisodes intéressants de ce déplacement de chasse sensationnel.

A. COUTEAUX



Le
"drink"
des
Gens
Raffinés

Schweppes
"INDIAN TONIC"